

d 3879
10
INT

LES HALLES :

URBANISME OU MUSEOGRAPHIE

Le problème du centre de Paris se réduit-il à celui de la conservation des pavillons Baltard ? Plusieurs prises de position récentes, concernant l'aménagement du quartier des Halles, semblent aboutir à cette surprenante contraction. L'architecte - bien à contre-cœur - de ces constructions dont la conception lui était dictée par l'Empereur et son Préfet, serait sans doute le premier surpris de cet excès d'honneur.

Pourtant, apparemment, nous en sommes là. La défense des pavillons est devenue un mot d'ordre que certains qualifient même - sans rire - de "démocratique". Cela leur suffit pour qu'ils décrètent soudain "exécrable" et l'oeuvre "d'incapables de toute espèce" le projet même dont ils écrivaient, un peu plus d'un an auparavant, que, "brillamment exécuté", il paraissait "remarquable sur plus d'un point" et que "les problèmes de circulation, de zonage, de parti général y sont résolus avec une clarté et une précision qui font honneur aux services de l'Atelier d'Urbanisme de la Préfecture". (1).

(1) Ces citations contradictoires sur le même objet sont pourtant empruntées aux articles successifs d'un même auteur : M. André FERMIGIER dans les numéros du Nouvel Observateur en date des 7 juillet 1969 et 26 avril 1971.

Plus sérieusement, une éminente personnalité, qui jusqu'alors dans ses diverses interventions à propos de l'aménagement des Halles n'avait jamais fait de la conservation des pavillons le principe de base de tout projet, a eu soudain les yeux ouverts par un "petit miracle urbanistique" (2) : la naissance aux Halles, comme un "véritable enfant de l'amour", d'un pôle d'attraction, de curiosité et de promenade plus important encore qu'à l'époque où l'on venait voir décharger les camions de légumes au petit jour" ; cela grâce essentiellement à l'utilisation provisoire des pavillons, dont d'ailleurs - au passage - on affecte d'oublier que, souhaitée par la Commission Capitant, préparée par l'Atelier et les services d'urbanisme de la Ville, proposée aux élus par le Préfet, votée à l'unanimité moins une voix par le Conseil de Paris, conduite par la Société d'Aménagement des Halles, elle est l'oeuvre des "incapables de toute espèce" fustigés plus haut, tout autant que le phénomène spontané dont on croit avoir la soudaine révélation.

Dés lors une coalition se forme : à tous ceux qui, sentimentalement regrettent la disparition des constructions de Baltard - le plus souvent fraîchement découvertes à l'occasion de cette animation provisoire - à tous ceux qui, mal informés, s'inquiètent légitimement de ce qui va suivre, s'ajoutent des renforts de toute provenance : l'immense clan des conservateurs pour qui toute chose doit être gardée intacte dès lors qu'elle existe, même si la construction des pavillons a représenté en son temps l'opération la plus mutilante pour le tissu urbain de cet ancien quartier, dans lequel elle taillait et tranchait au cordeau, et la moins respectueuse du cadre architectural et monumental où elle s'implantait ; les "inventeurs" de telle ou telle "solution -miracle", dépités d'être "incompris" et de manquer les crédits

(2) M. André CHASTEL : la fin des Halles. Le Monde des 12/12/1970 et 23/12/1970.

publics qu'ils convoitaient pour mener leurs études ; les associations fantômes de quartier qui, de la rive gauche, prétendent représenter la rive droite ; les gens à la page, qui savent bien que l'on ne peut aujourd'hui parler sans déchoir que de "mort du lieu architectural" et de "structures polymorphes et plurifonctionnelles", mais qui n'imaginent apparemment pas qu'en dehors de Baltard des solutions contemporaines puissent, à cette fin, être recherchées ; les gens à la mode enfin qui raffolent pour le moment de ce style et pour qui l'animation urbaine se réduit à une certaine forme de folklore combinant celui de Pigalle avec celui des Puces. Cette coalition, qui ne peut s'unir que sur le thème du refus et de la conservation fait ainsi du maintien des pavillons le bon prétexte et le meilleur levier grâce auquel on ne désespère pas de faire basculer l'ensemble du projet sur lequel l'Etat et la Ville de Paris se sont entendus, au terme d'une longue et difficile démarche dont le public a davantage retenu les à-coups que l'effort de recherche finalement assez cohérent qu'elle traduisait.

Toute cette affaire apparaît pourtant singulièrement hors d'échelle face aux problèmes à long terme qui se posent en fait dans cette partie de la ville.

Ces problèmes sont d'ailleurs les plus classiques du monde puisque peu de centres de grandes métropoles y échappent. Il s'agit d'un dépérissement relatif des grandes fonctions urbaines qui traditionnellement s'y exerçaient. Cela est particulièrement clair dans le cas de cette partie de la capitale que les urbanistes appellent le centre historique de la rive droite et qui est approximativement comprise, au sud des grands boulevards jusqu'à la Seine, entre le quartier des affaires de l'Opéra à l'ouest et les limites du Marais à l'est. La vocation de ces anciens quartiers est en effet aujourd'hui en question :

- un grand marché y existait : il a pour partie disparu ; il doit disparaître totalement. Ceux-là mêmes qui regrettent le pittoresque et l'animation des anciennes Halles étaient-ils aussi ceux qui déploraient leurs amoncellements d'ordures, leurs embouteillages, leurs déplorable conditions sanitaires et économiques de fonctionnement pour l'alimentation de la population parisienne ? En tout cas, il n'est pas question - pour le moment du moins - de réinstaller Rungis à Paris ...

- On habitait dans ces quartiers, on s'y entassait même à plusieurs personnes par chambre, puisque la densité y était l'une des plus fortes du monde. Mais ces conditions d'habitat ne sont plus ni admissibles ni supportées. L'air, le soleil, les jardins, le confort manquent. Dès qu'une amélioration est apportée au logement, le niveau du loyer dépasse les possibilités de la population souvent pauvre qui y résidait. Le nombre des habitants baisse par suite très rapidement : de 1906 à 1968, le groupe des quatre premiers arrondissements a perdu 42 % de sa population ; en 6 ans de 1962 à 1968, avant même le départ du marché, le seul premier arrondissement a perdu 16,5 % de ses habitants.

- Ces quartiers étaient le lieu d'élection du petit commerce et de l'artisanat. Se souvient-on par exemple aujourd'hui que l'implantation envisagée par Napoléon de la Bourse à l'emplacement de l'actuelle Eglise de la Madeleine a été écartée parce que trop éloignée du quartier des affaires de la rue St Denis et de ses abords ? Mais la vie économique de beaucoup de ces petites entreprises est aujourd'hui en question pour des raisons qui vont d'ailleurs bien au-delà des seuls problèmes d'urbanisme. Leur approvisionnement se révèle de plus en plus difficile. L'accès de la clientèle engluée dans les embouteillages, privée de stationnement devient impossible. Le nombre des artisans et petits commerçants résidant dans le 1er arrondissement a baissé de 45 % de 1954 à 1968 et de 48 % dans le 2e arrondissement. Le nombre des actifs du secteur secondaire travaillant dans ces arrondissements a baissé dans le même temps de 24 % dans le 1er et de 21 % dans le 2e.

Certes le processus n'en est encore qu'à son point de départ et le centre rive droite de Paris est très loin de ressembler à celui de certaines des plus grandes villes américaines. Reste que le rythme de dégradation des activités anciennes de ce centre est très rapide et que ces quartiers sont parmi ceux à Paris où la composition socio-professionnelle de la population résidente a évolué dans le sens d'un renforcement relatif de la part qu'y tiennent les catégories les moins favorisées. Et le vide laissé par le dépérissement des fonctions traditionnelles ne tarde pas à se combler : les bureaux s'installent ; les effectifs employés dans les services ont augmenté entre 1954 et 1968 de 36 % dans le 1er arrondissement, de 40 % dans le second. De sorte que le risque d'une certaine forme de "clochardisation" se combine avec celui d'une progressive absorption par le centre des affaires.

Pour enrayer cette évolution, croit-on vraiment qu'il suffise de conserver et de réutiliser les pavillons Baltard ? Il n'est évidemment pas notre propos de contester l'intérêt historique, architectural, sentimental qui s'attache à ces constructions. Disons simplement au passage notre surprise que la destruction de structures analogues du même architecte, prévue dans l'opération d'aménagement des anciens abattoirs de la Villette, et que les malheurs de cette entreprise permettront finalement peut-être d'éviter, n'ait jamais suscité la moindre réaction ou opposition. La défense de l'architecture de Baltard est ainsi étrangement sélective. Mais peut-être, dans certains milieux, où l'on connaissait peu les Halles aussi longtemps qu'elles remplissaient leur fonction, ne connaît-on pas encore la Villette qui n'a pas tout-à-fait perdu la sienne ? Quoi qu'il en soit, et même si certains élans paraissent un peu suspects et tardifs, la sincérité des réactions affectives enregistrées à propos des pavillons Baltard ne peut être généralement mise en doute. Mais on n'a pas le droit de traiter d'un problème aussi grave que celui de l'aménagement du vieux centre de Paris et du coeur d'une région de 14 millions d'habitants en prenant ses désirs, ses émotions, ses nostalgies pour des réalités et

par exemple en baptisant "puissant mouvement de réanimation populaire" ce qui n'en est pas un, même si on en rêve, ou en s'extasiant devant l'extraordinaire faculté des pavillons à se plier à tous les usages, alors que ce n'est pas exact, même si on le jure, sans l'avoir vraiment tenté.

D'abord, s'il est incontestable, heureux - et d'ailleurs conforme à l'action menée à cette fin par la collectivité publique - qu'un certain "redémarrage" du quartier est survenu après le départ d'une fraction des grossistes, encore faut-il en discerner exactement les causes, la portée et les limites.

Parmi les causes, il est bien difficile de démêler la part qu'y tiennent respectivement les manifestations accueillies dans les pavillons et bien d'autres phénomènes : par exemple, tout d'abord, l'effet juridique des mesures de déclaration d'utilité publique qui jusqu'en mars dernier interdisaient aux propriétaires de locaux rendus vacants par les grossistes, dans un périmètre entourant les Halles, de les relouer autrement qu'à titre précaire, révocable sans indemnité du jour au lendemain ; rien ne pouvait mieux se prêter à la venue, après un rapide badigeon, de ces brocanteurs, de ces fripiers, de ces cafés-théâtres, de ces "boutiques plus ou moins farfelues" qui font la joie de M. CHASTEL, de ces sex shops aussi, dont il faut bien, quand même, parler.

La permanence de certains grands axes d'animation et de circulation n'a pas joué un rôle moins essentiel : la carte des récentes implantations d'activités diverses surveillées dans ce quartier est éloquente : tout se concentre le long de la rue St Denis d'abord, rue Saint Honoré et rue des Prouvaires ensuite, alors que les abords immédiats des pavillons, dans des zones pourtant expressément exclues de la rénovation projetée, n'étaient pratiquement pas concernés par ce phénomène. Or ces grands cheminements anciens, loin d'en prévoir la destruction, le projet actuel de rénovation cherche au contraire à en développer les extraordinaires ressources, pour la vie nouvelle de ce quartier, par exemple

en les réservant à l'usage des piétons, grâce à l'aménagement du système de voirie automobile souterraine figurant au schéma adopté. Si, plus qu'aux pavillons, c'est, comme certains l'affirment, à cette forme récente d'animation urbaine que l'on s'attache, comment ne pas reconnaître que les endroits où elle se déroule et se cantonne ne sont pas touchés par l'opération et peuvent au contraire grâce à elle, jouir des meilleures conditions pour favoriser son essor. Quel paradoxe tout de même si ce "petit miracle urbanistique", où l'on voit la raison d'abandonner l'opération, était finalement pour l'essentiel le fruit des mesures destinées à la préparer et le résultat de la dynamique urbaine à laquelle se prêtent certains axes majeurs qu'elle prévoit précisément de conserver et surtout de remettre en valeur.

Quant aux limites de cette animation, elles tiennent à son ampleur, qui n'a jamais atteint des chiffres quotidiens importants ni débordé d'une toute petite frange de ce quartier, mais surtout à sa nature : une enquête très étendue effectuée récemment a permis de mieux connaître la fréquentation actuelle des Halles : le groupe des visiteurs extérieurs au quartier et le groupe de ceux au contraire, qui ont un lien avec lui, soit qu'ils y résident, soit qu'ils y travaillent, représentent chacun à peu près la moitié de cette fréquentation. Environ 23 % des visiteurs et 18 % des personnes du quartier appartiennent à la catégorie des cadres supérieurs et des professions libérales, et respectivement 21 % et 16 % à celle des étudiants et élèves ; 30 % ont de 20 à 25 ans ; 20 % de 25 à 30 ans ; 80 % de la fréquentation est masculine ; il s'agit d'une fréquentation régulière - 70 % des personnes interrogées viennent aux Halles au moins une fois par mois - et d'une fréquentation solitaire - 20 % seulement d'entre elles y viennent en compagnie de quelqu'un d'autre (1). Telle est la réalité de ce phénomène ; profondément discriminant, en faveur des hommes, en faveur des jeunes, en faveur des classes supérieures et intellectuelles par rapport aux classes populaires. Et pourtant ces minorités, leaders de l'opinion, sont en passe d'imposer, de ce phénomène qu'elles

(1) A titre de comparaison, le pourcentage des étudiants et élèves et des professions libérales et cadres supérieurs dans la population parisienne de plus de 15 ans est de 15,5 % au lieu de 40 % environ dans la population enquêtée, la tranche d'âge de 20 à 29 ans représente 18 % de la population au lieu de 50 %.

s'approprient pour leur usage, l'image d'un mouvement non "ségréatif" et pur parce que dégagé des aspects baptisés "mercantiles".

Au nombre des mêmes généreuses illusions, sans doute faut-il ranger la fameuse "souplesse d'utilisation polyvalente" des pavillons Baltard. Ceux-ci au fond comme la plupart des oeuvres importantes d'architecture tirent leur qualité de leur adaptation rigoureuse à leur fonction : celle de "grands parapluies" au-dessus d'un marché. Mais ce marché a disparu et toutes les tentatives pour réutiliser ces grands volumes ont montré que, sans un bricolage, compromettant précisément ce que l'on entend préserver, il n'était pas si facile d'insérer de nouvelles activités dans une architecture aussi impeccablement mise au service de la fonction pour laquelle elle était conçue. C'est ainsi que certains, parmi les plus amoureux des pavillons, ont proposé d'en quadrupler ou d'en quintupler la surface utile, grâce à la création de plusieurs niveaux de galeries. Que reste-t-il de l'architecture de Baltard ? C'est ainsi qu'une compagnie de théâtre, la moins suspecte d'attachement forcé aux scènes "à l'italienne", conditionnait sa venue aux Halles par la construction à l'intérieur d'un pavillon de tout un dispositif de murs de briques, dont le coût la fit même renoncer en définitive à son projet d'installation. C'est ainsi que les expositions d'antiquaires se sont tenues sous un velum, coupant tout l'espace des pavillons ; que toute la partie vivante de l'exposition consacrée au mobilier urbain par le Centre de Création Industrielle s'est enfermée dans une boîte construite à l'intérieur d'un pavillon ; que le cirque de Jean Richard y a dressé son chapiteau et tendu ses toiles ; que l'exposition Picasso est descendue dans les caves ; et à côté de ces exemples de manifestations particulièrement réussies, on pourrait mentionner à titre de contre-épreuve tous ces "spectacles prodigieusement ratés" (A. CHASTEL) dont les pavillons ont également été le théâtre, en particulier parce qu'il a été souvent tenté de leur faire jouer un rôle pour lequel ils ne sont pas faits et auquel ils ne peuvent être adaptés sans qu'on en transforme profondément la

structure et le caractère. Reste pour établir cette prédisposition des pavillons à accueillir les "activités ludiques", les fameuses références : la patinoire, comme si son succès dépendait d'autre chose que de sa localisation à cet emplacement de la capitale et comme si cet équipement ne figurait pas au projet d'aménagement adopté ; la fête foraine ou le bal du 14 juillet qui, comme ailleurs dans Paris, n'ont besoin que de la place publique ; "l'inoubliable" Orlando Furioso, enfin et surtout, comme si ce spectacle n'avait pas été précisément conçu pour le plein air, comme s'il ne s'était pas donné auparavant à Milan, sur la place du Dôme, plusieurs soirs de suite, gratuitement, devant huit à dix mille spectateurs à chaque fois, avec un extraordinaire caractère de fête populaire à laquelle s'associaient des habitants de toute catégorie sociale, au lieu de rester, comme ce fut le cas à Paris, une réussite exceptionnelle pour initiés ; comme si dans les jardins de Stockholm, chaque été pendant une vingtaine de soirées, des spectacles de théâtre n'étaient pas présentés devant un public extrêmement mêlé d'une dizaine de milliers de personnes en moyenne par soir.

Ne voit-on pas que dans cette affaire l'on confond en réalité un principe et une occasion. Le principe est celui d'un espace collectif, ouvert, malléable, disponible pour une succession ou un mélange d'activités, pouvant leur assurer l'abri d'une structure couverte et laissant place à l'imprévu et à l'insolite. L'occasion a été offerte par la réutilisation, voulue précisément dans cet esprit par la collectivité publique, des pavillons de Baltard, à qui l'on a, avec plus ou moins de bonheur, tenté de faire jouer ce rôle, auquel ils ne se prêtent qu'imparfaitement. De telle sorte qu'aujourd'hui, confondant ce cadre architectural avec la fonction qui, plus ou moins aisément, y a été accueillie, certains ne voient le salut de cette forme d'utilisation de l'espace que dans le maintien, fût-ce au détriment de toute autre considération d'urbanisme, des pavillons tels qu'ils sont, où ils sont,

comme s'ils avaient fourni aux diverses manifestations leur raison d'être et non simplement leur décor, comme si aucune solution de notre temps ne pouvait être imaginée pour donner dans de meilleures conditions cette vocation à un espace. Or s'il n'est pas douteux que tout ne doit pas aux Halles être subordonné à satisfaire cette nature de besoin, il n'est pas non plus à Paris d'endroit qui y convienne davantage. Tout commande donc d'y répondre là. Le grand jardin des Halles n'a précisément jamais été défini par les responsables du projet d'aménagement autrement que comme un vaste espace libre tout autant qu'un espace vert, formant une grande place publique totalement débarrassée de circulation automobile, susceptible d'assurer cette fonction ouverte d'accueil d'activités de toute nature, comportant quelques structures couvertes légères et faisant alterner les lieux d'intense animation et les espaces de calme et de repos. Serait-on condamné à ne répondre à un besoin aussi spécifique de notre temps qu'en le pliant artificiellement à des formules architecturales qui n'ont pas été conçues pour cela, au prix en outre d'une stérilisation de toutes les autres ambitions d'urbanisme qu'il convient de poursuivre à cet emplacement exceptionnel de la cité ?

Quoi que l'on pense en effet des résultats présents ou futurs de l'utilisation des pavillons, qui peut sérieusement croire que son efficacité irait de toute façon au delà d'une action très localisée de réanimation d'une zone réduite de ce centre rive droite dont on a montré l'évolution négative ? Qui peut croire que cette solution soit à l'échelle d'un problème de revitalisation qui se pose depuis la place des Vosges jusqu'au Palais Royal, si l'on veut éviter à ces quartiers de se transformer en une zone banale d'activités de bureaux, avec de place en place, quelques enclaves "culturelles" et "décoratives".

Telle est au contraire l'ambition de l'actuel projet d'aménagement qui met en oeuvre, à cette fin, des solutions qui sont celles auxquelles tous les pays du monde ont recours

pour le centre de leurs grandes métropoles. Le vieux centre, avec toutes les activités commerciales qui sont le seul véritable gage du maintien de son parcellaire et de sa structure, et par là même d'une partie de ses habitants et d'un certain type d'occupation des lieux, ce vieux centre meurt d'être inaccessible ; on ne peut, sans le détruire, y faire accéder de nouveaux flots de circulation automobile, il faut donc lui assurer une desserte sans cesse meilleure par les moyens de transport en commun. Aux Halles, les stations côte à côte du RER et de la ligne de Sceaux prolongée, formant le seul point de croisement pour de nombreuses années des deux réseaux rapides est-ouest et nord-sud, ouvriront pour la première fois directement et par un moyen de transport rapide et moderne le coeur historique de la ville à des centaines de milliers d'habitants de la banlieue éloignée de la capitale. Dès lors, les Halles sont entièrement conçues comme un vaste espace d'accueil, à partir duquel les motifs abondent, pour le commerce, pour le divertissement, pour la culture, pour le plaisir, pour le travail aussi, de se répandre dans le quartier, dans tout ce réseau des anciennes rues, auquel une véritable vitalité, seule susceptible d'en permettre la conservation, sera de la sorte rendue :

- le forum souterrain, avec un mélange de commerces et d'équipements publics, établit un trait d'union et assure les "transparences" entre les exceptionnels moyens d'accès et le quartier environnant ;
- un grand espace libre dégagé de toute circulation automobile forme un jardin, où alternent, dans un jeu de terrasses et de galeries, les zones de calme et les cheminements animés, et se prête à la venue d'activités de toute sorte ;
- à partir de cet espace, se déploie vers le Palais Royal, vers le Châtelet, vers le Marais, toute une maille de voies anciennes destinées à être progressivement rendues

à leur vocation de rues piétonnières et où le coup d'envoi des opérations de remise en valeur, qui doivent de proche en proche s'étendre, est donné par l'intervention entreprise par la ville dans un flot riverain de la rue Quincampoix ;

- quelques équipements majeurs, en bordure de l'opération, achèvent d'en multiplier et d'en diversifier les centres d'intérêt et les motifs d'attrait et à l'ouest, à proximité des grands établissements économiques voisins du Palais Royal, un ensemble lié à la vie des affaires, mais devant avoir pour originalité de s'accompagner d'une importante activité d'animation ; à l'est, à la limite du Marais, et provoquant par contagion la transformation de tout son environnement, notamment autour de l'Eglise St Merri, le Centre d'Art Contemporain, avec ses ramifications dans le tissu urbain particulièrement réceptif qui l'entoure.

Dans cet ensemble, les pavillons Baltard, même s'ils ne peuvent, comme on l'a faussement prétendu, concentrer en eux toutes les fonctions de ce grand espace d'accueil auraient certes pu, en principe, trouver une place qui n'était pas exclusive, mais qui n'était pas non plus sans valeur et sans intérêt. C'est à ce point qu'il nous faut également parler de technique et d'argent. Le choix de l'implantation exacte du complexe des stations était commandé par la combinaison de multiples contraintes : fusionner en un ensemble unique, pour éviter aux usagers les couloirs de correspondance, sources de tant de fatigues et de pertes de temps, les deux stations du réseau est-ouest du RER et du réseau nord-sud de la ligne de Sceaux, sans leur imposer pour leur tracé prévu ou pour leurs prolongements futurs des allongements de trajet ou des rayons de courbure incompatibles avec une exploitation économiquement rationnelle ; assurer pour les mêmes raisons une relation aussi convenable que possible avec l'ensemble des lignes de métro ordinaires s'arrêtant au Châtelet ; éviter toute installation - tunnel ou station - sous les principaux monuments

historiques du secteur et en particulier sous l'église St Eustache ; se prêter, pour éviter un surplus de coût très important, qui aurait risqué de compromettre l'inscription de cette opération au VI^e Plan, à une construction "à ciel ouvert", excluant de trop nombreuses expropriations d'immeubles, occupés de manière très dense et sur des cheminements, par exemple la rue St Honoré, que l'on souhaite préserver ; se trouver enfin au centre de gravité de l'opération prévue afin d'assurer à chacune de ses parties une desserte adéquate. Ce n'est certes pas ici le lieu d'entreprendre une démonstration détaillée. Disons seulement qu'à partir de ces diverses contraintes, ni les spécialistes de la RATP, ni ceux de l'APUR, de la ville de Paris ou de la Société d'Aménagement des Halles, (bien que sur d'autres sujets ou en d'autres lieux ils aient montré qu'ils ne s'en tenaient pas à une approbation passive de ce qui leur est proposé), n'ont réussi à trouver à une autre solution de localisation que celle qui figure au plan d'aménagement actuellement adopté dans des conditions techniques et économiques raisonnables. Une implantation sous le plateau Beaubourg, imposerait aux deux stations une orientation nord-sud qui pénalise gravement le tracé du RER, retarde en raison du délai d'expropriation la totalité de cet investissement essentiel, décentre ces nouveaux moyens d'accès par rapport au reste de l'opération et les éloigne des stations existant au Châtelet. Une implantation à l'ouest sous les pavillons encore occupés par le marché de la viande présenterait de manière symétrique exactement les mêmes inconvénients, si ce n'est que les contraintes de tracé seraient cette fois infligées à la ligne de Sceaux et à son prolongement éventuel vers le nord. La solution retenue compromet malheureusement le maintien à leur emplacement actuel des seuls pavillons des Halles qui présentent un réel intérêt. A supposer même qu'il soit vraiment justifié et souhaitable de faire émerger le plus important ensemble de stations de toute la région parisienne sous les "parapluies de Baltard" et qu'aucune meilleure solution ne puisse de nos jours être trouvée, la construction "en

taupe" de ces immenses stations, sans porter atteinte aux pavillons et à leurs caves, se traduirait par un supplément de coût extrêmement important.

Dans ces conditions, il faut bien choisir ; on ne peut à la fois, comme on le voit parfois, préconiser des solutions d'urbanisme souterrain sur une grande échelle, prévoir l'aménagement de grands "cratères", et refuser les travaux de fouille ouverte ; on ne peut réclamer la priorité à des moyens de transport en commun rapides et confortables et proposer de les détourner du centre de la ville ; réclamer pour les milliers de personnes transportées en région parisienne de meilleures conditions de correspondance et soutenir des projets qui ont pour effet de les allonger considérablement et on ne peut réclamer des économies, critiquer les dépenses excessives d'aménagement et défendre des solutions aussi coûteuses que la construction du grand complexe de stations sous le boulevard de Sébastopol ou "en taupe" sous les pavillons, sans pour autant proposer la perception auprès des parisiens des recettes complémentaires indispensables ; on ne peut rêver d'un quartier où s'intégreraient les fonctions urbaines, où se cotoyeraient les différentes classes sociales, tout en refusant les moyens d'accès pour le plus grand nombre et la diversité des équipements susceptibles de l'y attirer.

Le fond du problème apparaît de la sorte clairement : c'est le choix, d'une part, entre la conservation muséographique d'un petit espace, à l'usage finalement d'une minorité de privilégiés qui vient y rechercher ses satisfactions, ses plaisirs, son folklore, ses nostalgies, son encanaillement aussi, tout en y projetant l'image "déculpabilisante" et malheureusement fausse d'un lieu d'intégration des activités et des hommes, et d'autre part l'ouverture du vieux centre de Paris, depuis le Palais Royal jus-

qu'au Marais, à l'ensemble des habitants que comptera bientôt la région parisienne, grâce aux nouveaux moyens d'accès qui y sont créés et à l'aménagement d'un vaste espace d'accueil. C'est cette dernière orientation qui nous semble réellement susceptible de permettre l'appropriation par une collectivité dans son entier du coeur historique de sa ville, et non la défense isolée, dans un esprit d'urbanisme décoratif, de vestiges, même remarquables, d'une époque de l'architecture. C'est de cette manière aussi qu'il nous semble seulement possible d'éviter le gel progressif du centre rive droite de la capitale. Dès à présent et malgré toutes les incertitudes, l'extraordinaire dynamisme qui peut de la sorte être rendu à tout un vaste quartier, apparaît clairement, notamment à travers tous les contacts, toutes les études de la SEMAH. Ainsi, les Halles ont-elles une chance de retrouver la vocation qui justifie leur nom : "C'est du règne de Philippe Auguste, écrit Rochegude, que date le nom de Halles ou Halles parce que tout le monde y allait". Il est bien sûr très commode de céder, à propos de ce projet d'aménagement, à la peur de l'avenir et de la nouveauté : "Allons-nous laisser profaner Paris ? La Ville va-t-elle donc s'associer plus longtemps aux baroques, aux mercantiles imaginations d'un constructeur de machines ?" demandait déjà un manifeste unanime des intellectuels français au moment de la construction de la Tour Eiffel.

Mais plutôt que de polariser sur ce projet toutes les frustrations nées d'une certaine image de l'urbanisme contemporain, depuis Sarcelles jusqu'à Maine-Montparnasse, plutôt que de transformer progressivement ce débat fondamental en une bataille politique, c'est à la tâche collective de maintenir, au fil des années, l'inspiration et l'ambition qui sont celles du projet adopté qu'il vaudrait mieux aujourd'hui appeler l'opinion, au lieu d'en dériver les forces vers la défense de solutions fondamentalement conservatrices sous des dehors progressistes.